

Objectif de gestion du fonds maître Global Allocation M

Le fonds cherche à surperformer son indice, à travers une gestion discrétionnaire de l'allocation d'actifs du portefeuille et la sélection des valeurs mobilières.
La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle du fonds maître du fait des frais de gestion propres au fonds nourricier.

Principaux risques supportés par le fonds

Risque lié à la gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents titres détenus en portefeuille. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants.
Risque de perte en capital : le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.
Risque actions : la variation du cours des actions peut avoir un impact positif ou négatif sur la valeur liquidative de l'OPC.
Risque de taux : une remontée des taux des marchés obligataires peut provoquer une baisse des cours des obligations.
Risque de crédit : une éventuelle dégradation de la signature de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
Autres risques : risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS) et / ou opérations de financement sur titres, risque lié à l'utilisation des instruments dérivés, risque lié aux instruments de titrisation, risque de change, risque de contrepartie, risques liés aux marchés émergents.
L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ni protection.

Gestionnaire financier du fonds maître



Caractéristiques du fonds

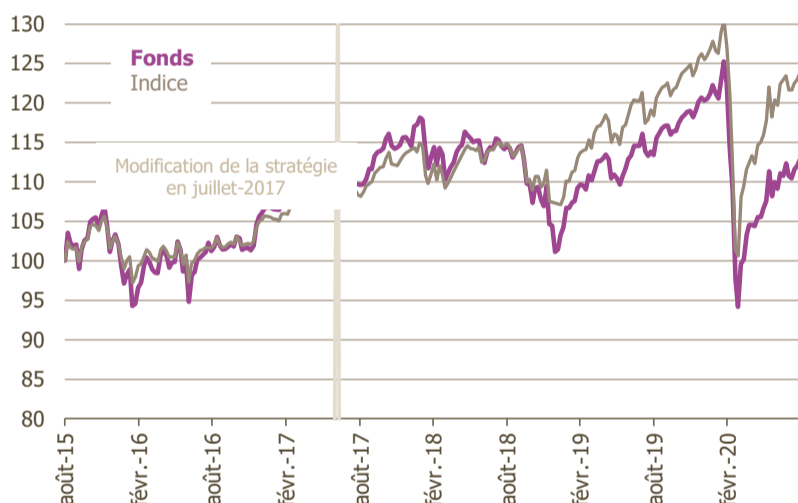
Forme juridique : FCPE	Code ISIN : QS0009069095
Société de gestion : Myria AM	Date de création : 27/01/98
Commercialisateur : Union Financière de France Banque	Fréquence de valorisation : Hebdomadaire
Nourricier du fonds maître (1) : Global Allocation M	Devise de cotation : EUR
Durée minimum de placement recommandée : 5 ans	Frais de gestion max du fonds : 1,55 % TTC
Affectation des résultats : Capitalisation	Frais de gestion max du maître : 0,50 % TTC

Valeur liquidative au 25/08/20	935,84 €
Encours du fonds	33,8 M€
Encours du fonds maître	379,1 M€

(1) Le fonds nourricier est investi en totalité et en permanence en parts de son fonds maître, hors liquidités accessoires

Performances nettes en €

(source Europerformance)



Indice : 30% EURO STOXX® + 30% MSCI World Ex EMU + 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate (dividendes et coupons réinvestis) (2)

Le fonds est un OPC à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

Période	Performances cumulées		Performances annuelles	
	FCP	Indice	Année	Indice
1 mois	1,9%	1,8%	2019	18,9%
2020	-6,2%	-1,8%	2018	-11,9%
1 an	-0,5%	4,6%	2017	8,5%
3 ans	2,9%	14,5%	2016	2,6%
5 ans	12,8%	23,9%	2015	2,0%

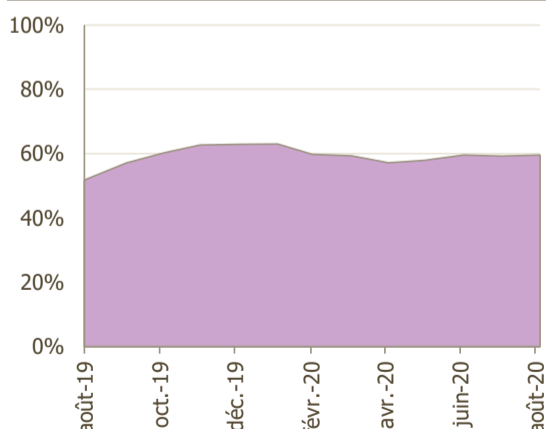
Volatilité du fonds sur 3 ans : 12%

(2) depuis 04/07/2017, suite à la modification de la stratégie d'investissement. L'indice précédent était composé de 40% EURO STOXX® (dividendes réinvestis) + 60% EONIA

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps

Allocation des actifs du fonds maître

(source gestionnaire financier)

Principales stratégies	Exposition Actions sur 12 mois	Principales positions
60% Actions		AVIVA AMERIQUE EUR 18,7%
11% Obligations d'Etats+publiques		AI CREDIT EUROPE IC EUR 7,8%
25% Obligations d'entreprises		LYXOR S&P UCITS ETF - ACC 5,2%
3% Gestion Absolue		ISHARES MSCI EMU ESG SCREENED UCIT 5,1%
2% Monétaire		AI EURO CREDIT BONDS EUR ISR PART 3,6%
		ISHARES GLOBAL HIGH YIELD CORP BD UCITS 3,5%
		AI ALPHA YIELD EUR 3,1%
		ISHARES CORE CORP BOND UCITS ETF 3,0%
		AIMS Target Income Fund Km 2,7%
		AI JAPON I EUR ISR 2,5%

* Le fonds commun de placement se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité des marchés des actions et dans une moindre mesure des marchés de taux. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Ce fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à ce fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps. Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Toute souscription ne peut être effectuée qu'après lecture du dernier prospectus/règlement du fonds visé par l'AMF, qui détaille, notamment, les principaux risques de ce fonds, la durée de placement recommandée et les frais appliqués. Le prospectus/règlement du fonds, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), ainsi que les derniers documents périodiques, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès de l'Union Financière de France Banque ou sur le site www.uff.net. Il est précisé que la consultation de ce document ne vous dispense pas de consulter vos propres conseils afin de vous permettre de vous forger une opinion sur l'adéquation du produit à vos objectifs d'investissement et à votre situation. L'UFF décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'express de l'UFF. Union Financière de France Banque, 32, avenue d'Iéna 75116 Paris - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.